Nations Unies S/PV.4458



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4458e séance

Lundi 28 janvier 2002, à 13 h 55

New York

Président :	M. Koonjul	(Maurice)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Ngoh Ngoh
	Chine	M. Wang Donghua
	Colombie	M. Ocaziones
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	Mme d'Achon
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Corr
	Mexique	Mme Lajous
	Norvège	M. Brattskar
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Broughton
	Singapour	Mme Lee

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (S/2002/55)

02-23281 (F)

La séance est ouverte à 13 h 55.

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (S/2002/55)

Le **Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va à présent entamer l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les Membres du Conseil sont saisis du document S/2002/123, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bulgarie, Cameroun, Chine, Colombie, France, Guinée, Irlande, Maurice, Mexique, Norvège, Fédération de Russie, Singapour, République arabe syrienne, Royaume- Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le **Président** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1391 (2002).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 14 heures.